

► PHASE 2 - VOTE (DU 7 AU 20 OCTOBRE)

Les photos sont désormais soumises à un vote public sur la page [facebook de nopanic](#) ! À l'issue de ce vote le vainqueur remportera **le premier lot**. Le jury sélectionnera son coup de cœur qui remportera **le second lot**. **Alors n'hésitez pas à partager, faire voter vos amis, votre famille!**

<http://nopanic.fr/concours/>